

## Licence Compétences en Réseau (LCeR)

#### Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Mention Sciences de la Vie (L1 et L2)

Année universitaire 2022 - 2023

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

## Organisation du diplôme

La licence Compétences en Réseau mention Sciences de la Vie conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant suivant le référentiel de compétences présenté en annexe 1.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre, sauf exceptions où une compétence n'est travaillée que sur un semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

## Des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UEs semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

**Un jury d'année** valide les niveaux de compétences, l'année et les communique aux étudiants.

**Un jury de grade** valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1<sup>ère</sup> et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage de l'année, d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant);
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).



## Processus de validation :

#### 1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Le calcul de cette moyenne pour chaque EC est défini en annexe 2.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant repasse les éléments qui ne sont pas validés selon les règles définies pour chaque EC en annexe 2.

## 2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

### 3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

#### 4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation). La validation de l'année valide automatiquement l'ensemble des niveaux de compétence associés à l'année.

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

## 5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

#### Capitalisation

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou SAE) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

## **❖** Les mentions :



Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inferieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

#### Les bonus

Les activités bonus obtenues au travers d'un engagement sportif, culturel ou citoyen sont listés cidessous et appliquées à la moyenne annuelle.

Ces activités bonus sont :

- soit une activité sportive pratiquée dans le cadre de l'Université, la note est alors établie par le service des sports.
- soit un stage effectué par l'étudiant, le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance)
- soit le suivi d'écoliers dans le cadre de l'AFEV et l'évaluation se fera avec la présentation d'un rapport et d'une soutenance orale
- soit un bonus obtenu en suivant une Unité de découverte de l'entreprise. L'évaluation sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un bonus obtenu en suivant l'Atelier « Trouver sa Voix ». La note sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un engagement dans le cadre de l'activité «Aide à la remise à niveau en français». La note sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014).

En cas d'enjambement, le bonus s'applique sur l'année d'études la plus faible. Lorsqu'un étudiant bénéficie de plusieurs bonus, seule la note de bonus la plus élevée est retenue.

Ces activités bonus font l'objet d'une note annuelle. Les points supérieurs à 10/20 sont retenus pour le calcul du bonus. Le taux de bonus B est compris entre 0 et 5% et est calculé selon B(%)=(Nb-10)/200 avec Nb la note obtenue à l'activité bonus sur 20. La moyenne Mb de l'étudiant, pondérée par le bonus, résulte du calcul suivant (avec  $U_i$  la note obtenue au niveau de compétence et  $C_i$  le nombre de crédits pour ce niveau) :

$$Mb = \frac{\sum_{i} (U_{i} \times C_{i})}{60} \times (1 + B)$$

Si  $Mb \ge 10$ , les crédits correspondants à l'année sont obtenus. Soit 60 ECTS.

## Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (Ajourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour



les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.

- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2. Les années ne se compensent pas entre elles.

## Étudiants inscrits en Préparation Licence

Les étudiants inscrits en Préparation Licence sont soumis à un contrat pédagogique individualisé établi entre l'étudiant et le directeur d'études, sur délégation du Président, au début de chaque semestre (semestre 1 et semestre 2). Ce contrat définit les EC et/ou parties d'EC suivies et évaluées au cours du semestre. Ces évaluations suivent les mêmes règles que celles décrites pour la mention, en session 1 comme en session 2. Dans ce contexte:

- Les EC et les crédits (ECTS) correspondants, sont acquis par obtention d'une note supérieure ou égale à 10 à l'EC ou par compensation au sein de l'UE semestrielle.
- Aucun résultat ne sera calculé à l'année.
- Les étudiants ne pourront pas bénéficier de la majoration liée à une activité bonus au cours de l'année Préparation Licence. Toutefois, cette majoration pourra être conservée et valorisée lors du calcul du résultat à l'issue de la première année de Licence.

A l'issue de l'année de Préparation Licence, les étudiants poursuivent en 1ère année de Licence et ce quelles que soient les notes obtenues dans les EC en Préparation Licence (pas de redoublement possible). Tout EC validé, et toute UE validée en Préparation Licence est capitalisée. Au cours de l'année de Licence, les étudiants suivent les EC ou parties d'EC nécessaires à la validation de l'année selon la maquette et les règles définies pour la mention.

Toutefois, si un étudiant fait le choix (en accord avec son directeur d'études) de suivre l'ensemble des EC d'un semestre et/ou de l'année, les calculs des résultats des UE semestrielles, des niveaux de compétences et de l'année seront effectués selon les mêmes règles que celles précédemment décrites pour la Licence SV. Si l'étudiant valide son année de L1, il pourra s'inscrire en deuxième année de Licence.

## Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0 dans les règles de calcul fournies en annexe.

## **❖** Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral ou prend la forme d'une seconde



session d'examens dans les autres cas. Seules les SAÉ peuvent ne pas offrir de seconde chance.

Les dates des sessions d'examens sont communiquées aux étudiants en début d'année avec le calendrier pédagogique.

## ❖ Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20.

## ❖ Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation (type d'évaluation (CC, TP, EX, ...), durée des épreuves, ...).

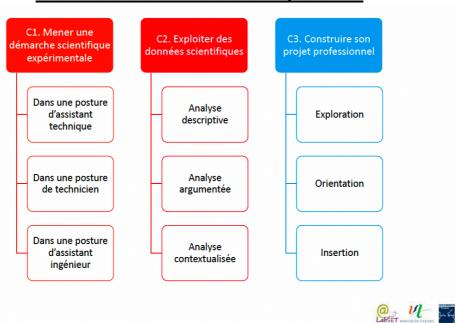
## \* Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études.

Les SAE ne sont pas substituables.



## Annexe 1 : Référentiel de compétences





- en respectant le cahier des charges en mobilisant les méthodes et outils adaptés en interprétant les résultats obtenus avec pertinence en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de responsabilité environnementale en cullaborant efficacement

## Situations professionnelles

- biotechnologies/santé/agroalimentaire/environnement
- Enseignement dans le primaire et le secondaire

- Prendre conscience des risques
- Faire le lien entre objectifs/résultats/ressources
- Faire le lien entre objectifs de l'expérimentation et choix de la méthode et des outils
- Prendre conscience et respecter l'espace de travail commun

posture de

- Identifier les risques
- Comprendre l'impact du choix des méthodes et outils sur le résultat de l'expérimentation (étapes critiques, sources d'erreur, variabilité)
- Prendre conscience de l'impact de ces choix sur l'analyse des résultats
- Savoir partager les ressources et l'espace de travail commun

Dans une posture d'assistant ingénieur

- Anticiper les risques
- S'approprier les contraintes et objectifs d'une expérimentation
- Intégrer les notions de variabilité et de limite des résultats dans l'interprétation
- Savoir organiser les ressources et espaces de travail commun







## C2. Exploiter des données scientifiques

- en respectant le cahier des charges
- en présentant une production fondée scientifiquement
- en adaptant son discours à son public
- en respectant les principes déontologiques

#### Situations professionnelles

- Recherche fondamentale et appliquée dans les secteurs des biotechnologies/santé/agroalimentaire/environnement
- Enseignement dans le primaire et le secondaire

- Prendre en compte la diversité des formes de données scientifiques pour présenter objectivement un fait scientifique
- Identifier les sources scientifiques et savoir les référencer
- Employer le vocabulaire spécifique à la discipline

## Analyse argumentée

- Acquérir les principes d'une recherche documentaire
- Formuler une problématique scientifique en mobilisant les ressources
- Distinguer une hypothèse scientifique d'une opinion

## Analyse contextualisée

- Savoir sélectionner les données expérimentales ou bibliographiques adaptées à la problématique
- Prendre en compte la littérature scientifique pour analyser/argumenter/critiquer des données







- En présentant un projet adapté à son contexte personnel En s'inscrivant dans une démarche de formation tout au long de la vie En développant son réseau En s'adaptant au contexte national et international En tenant compte des enjeux du numérique

#### Situations professionnelles

- orientation / réorientation
- recherche d'emploi/stage
- poursuite d'études

## **Exploration**

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation
- avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder Prendre conscience de l'importance de la connaissance de soi, de sés
- valeurs, de ses motivations
- Analyser les données recueillies (documentaire, interview) pour prendre conscience de la réalité du métier

## Orientation

- Définir et utiliser la veille professionnelle numérique selon son secteur
- Caractériser son projet professionnel et l'argumenter avec pertinence
- Mettre en place des outils pertinents à la recherche de stage/emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, veille professionnelle...)

#### Insertion

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel en vue d'une poursuite d'étude/insertion professionnelle







# Annexe 2 : Tableaux d'évaluations des EC

## Semestre 1

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif
Méthodologie des	MES Chimie. P. Boizumault. MES Physique. JF Blach MES Biologie. M. Culot		1	1/3CCC+1/3CCP+1/3CCB avec  CCC (Chimie) Moyenne pondérée des évaluations réalisées au cours du semestre  CCP (Physique) Moyenne des notes de TP  CCB (Biologie) = Sup(EV1, 0.35 CC + 0.65 EV1) avec  CC = Moyenne des notes de TP et EV1: Contrôle sur table
expérimentations en sciences (MES)		5	2	1/3CCC+1/3CCP+1/3CCB avec  CCC est conservée si CCC ≥ 10 Sinon, Examen écrit - durée 1h  CCP est conservée si CCP ≥ 10 Sinon, Examen écrit  CCB est conservée si CCB ≥ 10 Sinon, Is note d'évaluation de Session 1 (EV1) est remplacée par la note obtenue à la session 2 (= EV2): Sup(EV2, 0.35  CC + 0.65 EV2)
Mathématiques pour les sciences de la Vie	les C. Baheux	4	1	(0,5*DM+ 1,5*EXAM)/2 Le DM sera un travail de groupe réalisé pendant le semestre. EXAM de 2h
(MATV)			2	EX (durée de l'épreuve : <b>2h</b> )
Chimie (CHIM)	N. Thouvenot M.H. Chambrier	4	1	(CCO+CCG)/2 Organique (CCO)- 45 min Générale (CCG)-45 min
			2	EX La note d'examen (1h30) remplace le contrôle continu; l'examen porte sur l'ensemble du programme (chimie organique et chimie générale)
Physique (PHYS)	S. Lecomte	4	1	Sup ((CC + 2 EX)/3 ; EX) CC : moyenne de notes au cours du semestre tout ou partie en distanciel EX : examen 1h30
			2	EX Examen session 2 (1h30) sur l'ensemble du programme remplace le contrôle continu
Biologie Cellulaire et Moléculaire (BCM)	V. Buée	5	1	2/3*(CC1+2*CC2)/3+1/3*TP  TP = (CC1 TP + 2*exam1 TD-TP)/3  CC1 constitué d'un devoir sur table d'1H  CC2 un devoir sur table de 1H 30,  TP constitué de deux colles de TP, et deux notes de travaux d'observation (CC1 TP) + exam1 TD/TP (30 min, se fait en même temps que CC2)
			2	2/3 EX+ 1/3TP  TP session 1 conservée si TP≥10  Sinon, la note TP session 2 est calculée comme suit :  TP2 = (CC1 TP + 2*exam2 TD-TP)/3

UE3.1 : Construire son projet professionnel 8 ECTS						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif		
Définir son projet professionnel (PPE)	C. Mysiorek	5	Session unique	CC CC est calculé de la façon suivante: 0.2% culture numérique + 0.16% participation aux activités + 0.32% RAP + 0.32% ORA		
Anglais (ANG1)	J. Caron-Boilly	3	1	CC moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins une des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale.		



Ų	SITE D'AKTOIS			
			2	Sup(CC;(CC+2*EX)/3) La note de CC est conservée en 2º session. (durée de
				l'épreuve: 1h30)

## Semestre 2

UE1.2 : Mener une démarche expérimentale 15 ECTS					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Structure et propriétés des biomolécules (BBM1)	C. Mysiorek	5	1	0,10 * PA + 0,45 *CC1+ 0,45 * CC2 PA Participation aux activités, CC1 et CC2, devoirs sur table de 1H30 portant sur les cours et les TD EX de 2 h portant sur les cours et les TD	
			2	0,10 * PA + 0,90 * EX La note PA est conservée entre les 2 sessions	
Croissance et Reproduction des plantes à Fleurs (BPV1)	L. Brehon	5	1	(CC1)/3 + 2*(CC2)/3 CC1 est constitué de la moyenne des évaluations continues réalisées en séances de Travaux Pratiques et d'un examen de TD-TP CC2 est constitué d'un devoir sur table sur les cours	
			2	CC1/3 + 2*EX/3 La note CC1 est conservée entre les 2 sessions	
Anatomophysiologie humaine : fonctions de nutrition (BPH1)	P. Candela	5	1	(CC1)/3 + 2*(CC2)/3 CC1 est constitué de la moyenne des évaluations continues réalisées en séances de Travaux Pratiques. CC2 est constitué d'un devoir sur table sur le cours et sur les TD et TP	
			2	CC1/3 + 2*EX/3 La note CC1 est conservée entre les 2 sessions	

UE2.2 : Exploiter des données scientifiques 15 ECTS						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif		
Rechercher et Analyser des documents scientifiques (PSA)	S. Humez	3	1	EX EX est la note qui correspond au niveau de maîtrise de la compétence UE2 (insuffisant, suffisant, assez bon, bon, très bon et exceptionnel) qui sera évaluée par un travail écrit et par un oral		
			2	EX EX: épreuve sur table de 2h		
Equilibre, Stéréoisomérie (CGO1)	N. Thouvenot R. Desfeux	5	1	N= 0,4*CC1+0,4*CC2+0,2*TP  Chimie des solutions aqueuses 1 géné (Equilibre)  Chimie Organique 1 orga (Stéréoisomérie)  CC1 = 1,25h CC2 = 1,25h		
			2	N = 0,80*EX + 0,2*TP EX=2h Les notes TP sont conservées entre les 2 sessions		
Anglais 2 (ANG2)	J. Caron- Boilly	3	1	CC moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins une des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale.		
			2	Sup(CC;(CC+2*EX)/3) La note de CC est conservée en 2º session (durée de l'épreuve: <b>1h30</b> )		
Géologie générale (SCT1)	O Wilfort	4	1	0,6*EX+0,4*TP Un examen final de 1h (EX) TP en contrôle continu		
	O. Wilfart	4	2	0,6*EX+0,4*TP 1h exam Notes TP conservées entre les deux sessions		

9



## Semestre 3

UE1.3 : Mener une démarche expérimentale 8 ou 12 ECTS (selon options)					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Biologie Végétale : Morphologie des plantes sans fleurs (BPV2)	A. Marchyllie 4	4	1	2/3 (0,30*CC+0,70*EX)+TP/3 CC =une note de colle orale EX = un devoir sur table remplacé à la seconde session par un examen TP: moyenne des évaluations continues réalisées en séances de travaux pratiques et d'un examen de TD TP	
			2	2/3sup (EX, (0,3*CC+0,7*EX)) +TP/3 La note TP est conservée entre les 2 sessions	
Introduction au métabolisme et à l'enzymologie	A.Matéos	4	1	0,10 * PA + 0,60 * EX + 0,30 * TP PA: Participation aux activités. EX : examen final de 2h portant sur les cours et les TD. TP : notes de manipulations et de comptes rendus	
(BBM2)			2	0,10 * PA + 0,60 * EX + 0,30 * TP Les notes PA et TP sont conservées entre les 2 sessions	
Electricité: Mesure en Biologie, numérisation, perturbation	S. Lecomte	4	1	Sup ((CC + 2 EX) /3 ; EX) CC : contrôle continu incluant les TP EX : examen 2h	
(ELEC): option			2	EX	
Anatomie comparée des métazoaires vertébrés et embryologie descriptive (BPA1): option	O. Petrault 4		1	0,2*CC+0,6*EX+0,2*TP CC: moyenne des colles classification TP: moyenne des notes TP et de l'exam TP EX: examen Anatomie comparée	
		4	2	0,2*CC+0,6*EX+0,2*TP CC conservé session 2 Notes TP report à 10/20 Exam TP session 2 pour les autres	

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif
Analyser le signal des canaux des cellules excitables (BPCE)	S. Humez 4	4	1	NOTE EX1 est calculée de la manière suivante : 0,5 (0,5 EXORAL + 0,7 EXCC) + 0,5 EXSF  EXORAL : contrôle sous forme d'un oral de 30 minutes portant sur l'intégralité du cours et des TD. Il évaluera le niveau de maîtrise des ressources de la compétence C2 et des savoirs faire de base  EXCC: contrôle des connaissances terminal de 1h portant sur l'intégralité du cours. Il évaluera le niveau de maîtrise des ressources de la compétence C2  EXSF: contrôle terminal des savoir-faire de 3h portant sur l'intégralité des enseignements. Cet examen évalue le niveau de maîtrise de la compétence C2
			2	NOTE EX2= Sup (EX1, EX2)  EX2: contrôle des connaissances et des savoir-faire de 2h30 sur table portant sur les cours, TD et TP
Biologie et Physiologie de la nutrition des végétaux (BPV3)	J.G. Egginger	4	1	0,75*EX+0,25*TP EX : Cours + TD : Examen terminal TP : notes de compte-rendu et une note de colle orale
		4	2	0,75*EX+0,25*TP La note TP est conservée entre les 2 sessions
acide-base, oxydoréduction, cinétique, réactivités organiques (CGO2) : option	S. Menuel A Ferri	4	1	N1 = 0,40 EX + 0,10 TP  N2 = 0,5 EX  Note de l'UE CGO2= N1+N2  Chimie Générale 2: Chimie des solutions aqueuses 2/cinétique chimique = N1: devoir sur table de 2h  Chimie Organique 2: = N2: devoir sur table de 2h



(SITE D'AKTOIS				
				N1 = 0,40 EX + 0,10 TP
			2	N2 = 0,5 EX
			2	Note de l'UE CGO2= N1+N
				Notes TP conservées entre les deux sessions 2
		4	1	0,6*EX+0,4*TP
				Un examen final de 1h (EX)
Cartographie	Cartographie B. Louche			TP en contrôle continu
(SCT2): option	4		0,6*EX+0,4*TP	
			2	En 2eme session 1h d'EX (1 h cours)
				Note TP conservée entre les 2 sessions

UE3.1 : Construire son projet professionnel 6 ECTS						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif		
Connaissance de soi et outils de communication (UCPP)	L. Tilloy	3	session unique	CC CC est calculé de la manière suivante: 0,1% culture numérique + 0,1% participation aux activités, 0,4% RAP + 0,4% ORA		
Anglais 3 (ANG3)	J. Caron-Boilly	3	1	CC moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins deux des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale.		
			2	Sup(CC;(CC+2*EX)/3) La note de CC est conservée en 2e session		



UE1.4 : Mener une démarche expérimentale 16 ECTS					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Etudier in vitro la croissance végétale	F. Gosselet	4	1	0,5*EX+0,5*TP EX: Examen Final des ressources (2h) TP: Evaluation Orale + Evaluations lors des séances TP	
(BPV4)			2	0,5*EX + 0,5*TP Note TP conservée à la session 2	
Biologie Cellulaire Structurale (BCS)	V. Buée 4	4	1	2/3(0,30 CC+0,70 EX) + TP/3 CC= Note de colles orales EX= Note d'Examen terminal (2h) TP= Note de Travaux Pratiques incluant une note de salle, une note de compte-rendu et une note de recherche bibliographique)	
			2	2/3sup(EX, (0,3 CC+0,7 EX)) +TP/3  TP conservée si TP≥10  TP= (TPsession 1 + oral TP2)/2	
Microbiologie (MIC)  S. Berger	S. Berger	4	1	0,8*sup (EX, (CC+2*EX)/3)+0,2*TP CC (sur demande) contrôle des connaissances cours et TD EX 2h (cours, TD) TP notes (manipulations et comptes-rendus)	
			2	0,8*sup (EX, (CC+2*EX)/3)+0,2*TP EX 2h (cours, TD) La note TP est conservée entre les 2 sessions	
Acides Aminés, Protéines, nucléotides (BBM3)	C. Flahaut	4	1	(0.75 * EX) +( 0.25 x TP)  EX = note d'examen terminal (durée 2h) copies anonymes  TP = note de travaux pratiques	
			2	(0.75 * EX) +( 0.25 x TP) La note TP est conservée entre les 2 sessions	

UE2.4 : Exploiter des données scientifiques 14 ECTS					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Exploiter des données avec des outils statistiques adaptés	C. Baheux	4	1	(0,5*DM+ 1,5*CC)/2 Le DM est une Situation d'Apprentissage et d'Evaluation réalisée pendant le semestre. Le CC est un devoir sur table de 2h	
(BIOSTAT): option			2	(0,5*DM+1,5*EX)/2 EX est une épreuve sur table de 2 heures	
Exploiter des données de la prévention des risques (PRET)	S. Berger	3	1	0,1 * PA + 0,9 * RAP PA, participation aux activités ; RAP, rapport et soutenance	
	3. Deigei	3	2	0,1 * PA + 0,9 * RAP La note PA est conservée entre les 2 sessions	
Réactivité molécules organiques	S. Menuel S.Noel	4	1	N1 = 0,40 EX + 0,10 TP N2 = 0,40 EX + 0,10 TP Note de l'UE CGO3= N1+N2 Chimie Générale 3: Thermodynamique - Solutions aqueuses = N1: devoir sur table de 2h Chimie Organique 3: = N2: devoir sur table de 2h	
			2	N1 = 0,40 EX + 0,10 TP N2 = 0,40 EX + 0,10 TP Note de l'UE CGO3= N1+N2 Notes TP conservées entre les deux sessions	
Anglais 4 (ANG4)  J. Caron-Boilly	3	1	CC moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins deux des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale		
			2	Sup(CC;(CC+2*EX)/3)  La note de CC est conservée en 2e session	



Découverte des Métiers de l'Enseignement primaire	J.G. Egginger	4	1	0,5CC+ 0,5 EX Examen terminal Rapport de stage + Soutenance (CC)
(DME1): option			2	0,5CC+ 0,5 EX

## **Semestre 4SVT**

UE1.4 : Mener une démarche expérimentale 12 ECTS					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Etudier in vitro la croissance végétale	F. Gosselet	4	1	0,5*EX+0,5*TP EX: Examen Final des ressources (2h) TP: Evaluation Orale + Evaluations lors des séances TP	
(BPV4)			2	0,5*EX + 0,5*TP Note TP conservée à la session 2	
Anatomie comparée des Métazoaires Invertébrés et Phylogénétique (BPA2)	T. Dugimont	4	1	0,2*CC+0,6*EX+0,2*TP CC: moyenne des colles classification TP: moyenne des notes TP et de l'exam TP EX: examen Anatomie comparée	
			2	0,2*CC+0,6*EX+0,2*TP CC conservé session 2 Notes TP report à 10/20 Exam TP session 2 pour les autres	
Ecologie Fondamentale (ECOF)	A. Marchyllie	4	1	0.75* (0,50 *CC+0,50 *EX) +0.25*TP  CC =une note de colle orale  EX = un devoir sur table remplacé à la seconde  session par un examen  TP: 1 examen TD-TP	
			2	0.75*sup (EX, (0,5*CC+0,5*EX)) +0.25*TP La note TP est conservée à la 2ème session si supérieure ou égale à 10/20, sinon remplacée par un examen de TP-TD	

UE2.4 : Exploiter des données scientifiques 18 ECTS					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Exploiter des données avec des outils statistiques adaptés (BIOSTAT): option	C. Baheux	4	1 2	(0,5*DM+ 1,5*CC)/2 Le DM est une Situation d'Apprentissage et d'Evaluation réalisée pendant le semestre. Le CC est un devoir sur table de 2h (0,5*DM+1,5*EX)/2 EX est une épreuve sur table de 2 heures	
Exploiter des données de la prévention des risques (PRET)	S. Berger	3	2	0,1 * PA + 0,9 * RAP PA, participation aux activités ; RAP, rapport et soutenance 0,1 * PA + 0,9 * RAP La note PA est conservée entre les 2 sessions	

Magmatisme (SCT3)	O. Wilfart	4	1	0,7*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,3*TP EX = 2h CC = 1h TP contrôle continu, colle finale
			2	0,7*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,3*TP Note TP conservée en 2eme session
Paléontologie et stratigraphie (SCT4)	O. Wilfart	4	1	0,8*sup(EX, (3*CC+5*EX)/8)+0,2*TP  EX = 2h  CC = 1h  TP associé à la sortie de terrain (1ere et 2eme session en EX)
			2	0,8*sup(EX, (3*CC+5*EX)/8)+0,2*TP



SITE D'ARTOIS						
Anglais 4 (ANG4)	J. Caron-Boilly	3	1	CC moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins deux des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale		
			2	Sup(CC;(CC+2*EX)/3) La note de CC est conservée en 2e session		
Géosciences Appliquées (GAPP) : option	B. Louche	4	1	EX Un examen final de 1h (EX)		
			2	EX		
Découverte des Métiers de l'Enseignement primaire (DME1): option	J.G. Egginger	4	1	0,5CC+ 0,5 EX Examen terminal Rapport de stage + Soutenance (CC)		
			2	0,5CC+ 0,5 EX		

## **Semestre 4SVE**

UE1.4 : Mener une démarche expérimentale 16 ECTS				
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif
Etudier in vitro la croissance végétale	F. Gosselet	4	1	0,5*EX+0,5*TP EX: Examen Final des ressources (2h) TP: Evaluation Orale + Evaluations lors des séances TP
(BPV4)			2	0,5*EX + 0,5*TP Note TP conservée à la session 2
Anatomie comparée des Métazoaires Invertébrés et Phylogénétique (BPA2)	T. Dugimont	4	1	0,2*CC+0,6*EX+0,2*TP CC: moyenne des colles classification TP: moyenne des notes TP et de l'exam TP EX: examen Anatomie comparée
			2	0,2*CC+0,6*EX+0,2*TP CC conservé session 2 Notes TP report à 10/20 Exam TP session 2 pour les autres
Ecologie Fondamentale (ECOF)	A. Marchyllie	4	1	0.75* (0,50 *CC+0,50 *EX) +0.25*TP  CC =une note de colle orale  EX = un devoir sur table remplacé à la seconde  session par un examen  TP: 1 examen TD-TP
			2	0.75*sup (EX, (0,5*CC+0,5*EX)) +0.25*TP La note TP est conservée à la 2ème session si supérieure ou égale à 10/20, sinon remplacée par un examen de TP-TD
Microbiologie (MIC)	S. Berger	4	1	0,8*sup (EX, (CC+2*EX)/3)+0,2*TP CC (sur demande) contrôle des connaissances cours et TD EX 2h (cours, TD) TP notes (manipulations et comptes-rendus)
			2	0,8*sup (EX, (CC+2*EX)/3)+0,2*TP EX 2h (cours, TD) La note TP est conservée entre les 2 sessions

UE2.4 : Exploiter des données scientifiques 14 ECTS					
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	règle de calcul pour chaque Elément Constitutif	
Exploiter des données avec des outils statistiques adaptés (BIOSTAT): option		4	1	(0,5*DM+ 1,5*CC)/2 Le DM est une Situation d'Apprentissage et d'Evaluation réalisée pendant le semestre. Le CC est un devoir sur table de 2h	
	C. Baheux		2	(0,5*DM+1,5*EX)/2 EX est une épreuve sur table de 2 heures	



SITE D'ARTOIS						
Exploiter des données de la prévention des risques (PRET)	S. Berger	3	1	0,1 * PA + 0,9 * RAP PA, participation aux activités ; RAP, rapport et soutenance		
			2	0,1 * PA + 0,9 * RAP La note PA est conservée entre les 2 sessions		
Acides/Bases, Thermochimie, Réactivité molécules organiques (CGO3)	S. Menuel S.Noel	4	1	N1 = 0,40 EX + 0,10 TP N2 = 0,40 EX + 0,10 TP Note de l'UE CGO3= N1+N2		
				Chimie Générale 3: Thermodynamique - Solutions aqueuses = N1: devoir sur table de 2h Chimie Organique 3: = N2: devoir sur table de 2h		
			2	N1 = 0,40 EX + 0,10 TP N2 = 0,40 EX + 0,10 TP Note de l'UE CGO3= N1+N2 Notes TP conservées entre les deux sessions		
Anglais 4 (ANG4)	J. Caron-Boilly	3	1	CC moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations portant sur au moins deux des compétences linguistiques suivantes : expression orale, compréhension écrite, compréhension orale Sup(CC;(CC+2*EX)/3)		
			2	La note de CC est conservée en 2 <sup>e</sup> session		
Découverte des Métiers de l'Enseignement primaire (DME1): option	J.G. Egginger	4	1	0,5CC+ 0,5 EX Examen terminal Rapport de stage + Soutenance (CC)		
			2	0,5CC+ 0,5 EX		
Géosciences Appliquées (GAPP) : option	B. Louche	4	1	EX Un examen final de 1h (EX)		
			2	EX		